

Projet solaire de Giroux et Paudy

Lettre d'information #1

Juin 2023

Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Depuis août 2020, nous étudions la faisabilité d'un projet solaire photovoltaïque sur la déchetterie du site de Voeu se situant sur les communes de Giroux et Paudy. Après trois ans d'études, le projet a été déposé en mai dernier en Préfecture !

Il revient maintenant aux services instructeurs de rendre leur avis sur le projet, en s'appuyant sur un solide dossier d'études d'impacts sur l'environnement. En effet, depuis un an, des bureaux d'études indépendants ont réalisé les études nécessaires au projet : enjeux physique, humain, naturel, paysager et évaluation des impacts.

Retrouvez dans cette lettre l'implantation, les conclusions du dossier d'études d'impacts et les prochaines étapes, dont l'enquête publique. Nous reviendrons vers vous afin de vous présenter son déroulement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Swami Dulondel
Chef de projets photovoltaïques
RWE Renouvelables France
swami.dulondel@rwe.com

Les chiffres clés



6

hectares

Le parc s'étendra sur une superficie de 6 hectares pour une installation d'environ 10 300 modules



4,8

MWc

Puissance photovoltaïque potentielle avec un parc de 6 hectares

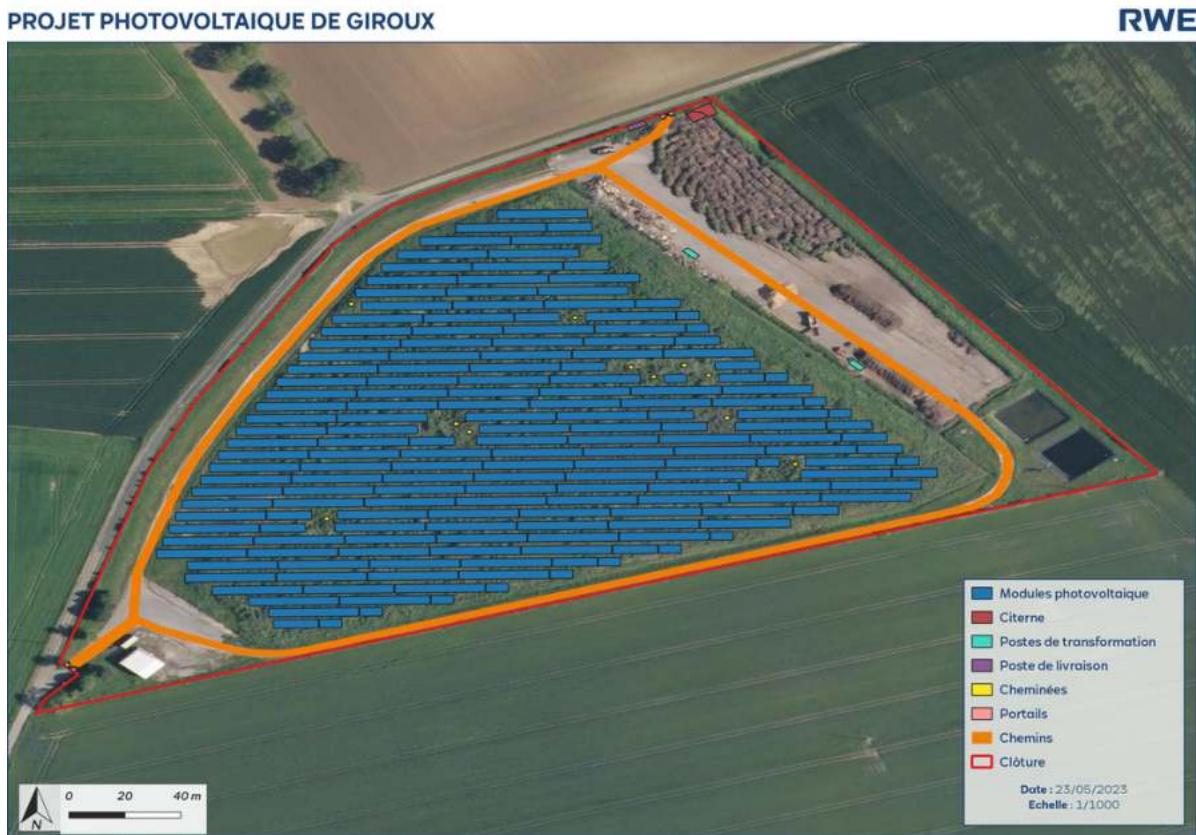


2 100

foyers

Le parc produira l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 2 100 foyers (estimation ADEME)

Implantation du projet solaire



Déterminer le design du projet

La définition de la zone d'implantation du projet résulte de la prise en compte des divers enjeux locaux et environnementaux :

- les enjeux écologiques ;
- les enjeux patrimoniaux ;
- l'intégration du parc photovoltaïque dans le paysage local.

Le choix a été porté sur les terrains de la déchetterie de Voeu, afin de valoriser cet espace. Les enjeux environnementaux et paysagers sont faibles, le site étant considéré comme "terrain dégradé". La zone est propice au développement d'un parc solaire, permettant l'approvisionnement du territoire en électricité d'origine renouvelable.

A terme, ce terrain dégradé saura être un véritable atout pour le plan de transition énergétique des deux communes, permettant de produire en énergie verte l'équivalent de la consommation annuelle de 2 100 foyers, tout en évitant à terme le rejet de 4170 tonnes de CO₂.

Le design de la centrale est établi en prenant en compte les études de faisabilité, les avis de l'administration publique (SDIS, DDT, DREAL, Chambre d'Agriculture, armée...), l'avis des mairies, des propriétaires et des exploitants de terrains. Le suivi de la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) permet de réaliser un projet avec les meilleurs compromis entre la rentabilité du parc et les impacts sur l'environnement, le paysage, la faune et la flore.

Le projet de centrale photovoltaïque de Giroux et de Paudy sera composé de structures porteuses fixes, organisées en rangées d'alignement est-ouest et sur lesquelles seront fixés les panneaux photovoltaïques.

Les études

Pour construire et exploiter un parc solaire, il est nécessaire d'obtenir un permis de construire. Pour cela, une étude d'impact environnementale est déposée en mairie lors de la demande de permis de construire.

Compte tenu de la spécificité du parc, une étude géotechnique a également été réalisée pour ne pas abîmer le dôme de déchet.

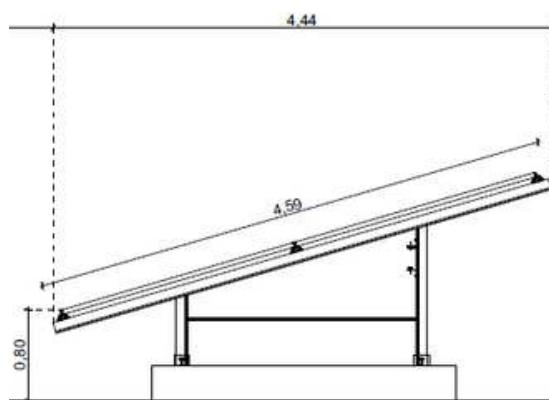
L'étude d'impact environnementale

L'étude environnementale est réalisée en deux parties distinctes.

La première partie consiste à établir l'état initial du terrain d'un point de vue faune/flore, paysager, physique et activité humaine.

Dans la deuxième phase, plusieurs designs de centrales sont comparés, afin que le design ayant l'impact le plus faible soit choisi. En fonction des impacts du projet solaire, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation sont engagées.

Pour ce projet solaire, nous avons par exemple détecté plusieurs plants d'orchis pyramidal, une espèce de plante patrimoniale rare, dans le périmètre de la déchèterie. Les plants détectés dans l'étude seront totalement évités, ainsi cette plante continuera à se développer sur le site.

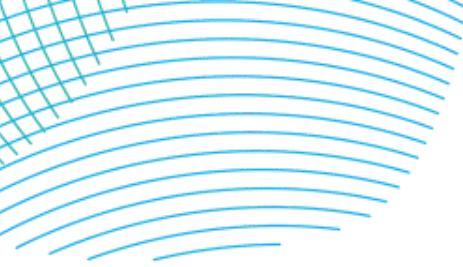


L'étude géotechnique

L'étude G2AVP (étude géotechnique et géologique avant projet) est nécessaire pour le dimensionnement et le choix des fondations au vu du contexte particulier du site.

Grâce aux résultats de l'étude, nous avons choisi d'installer les tables de panneaux solaires sur des longrines, des fondations en surface impactant le moins possible le sol et le sous-terrain pour éviter d'abîmer le dôme de déchets. Ainsi, sans être fixée au sol, la centrale sera lestée grâce au poids des longrines, et est totalement compatible avec la déchèterie.

Retrouvez ci-contre quelques photomontages du projet, permettant de se représenter la future visibilité du parc photovoltaïque.



Emplacement du projet depuis la voie communale n°3 du Vœu à l'Herbay
© MO Architectes



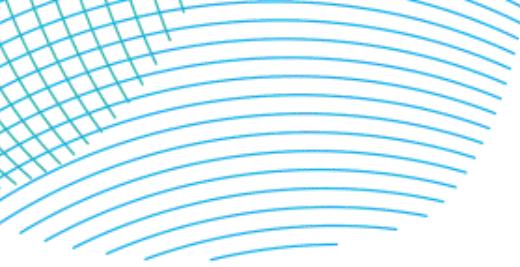
Emplacement du projet depuis l'Echineau
© MO Architectes



Emplacement depuis la voie communale n°1 de Vœu à Giroux au nord du Bail Neuf
© MO Architectes

Le planning du projet





Zoom sur... Le raccordement

Raccordement interne au parc

Le réseau électrique interne au parc photovoltaïque est réalisé par le maître d'ouvrage, RWE. Il est obligatoirement souterrain. Pour chaque câble, des gaines blindées sont utilisées pour assurer la protection. Il en va de même pour le terrassement, dans le cas où des travaux d'enfouissement de câbles croiseraient des réseaux enterrés (irrigation, téléphone, etc.), des précautions sont nécessairement prises pour ne pas endommager ces équipements (respect des préconisations du gestionnaire de la servitude).



Raccordement du parc au réseau public

L'électricité produite par chaque panneau est acheminée en un point : le poste de livraison, interface entre le réseau privé et le réseau public. Le raccordement du parc photovoltaïque au réseau public (entre le poste de livraison et le poste source) est ensuite réalisé par Enedis, à la charge financière du maître d'ouvrage. La totalité de la production photovoltaïque est donc consommée sur le réseau public, au même titre que toute autre source de production électrique (éolien, nucléaire, hydraulique, etc.).



3 questions sur... L'énergie solaire photovoltaïque



Qu'est-ce que le photovoltaïque ?

Un panneau solaire photovoltaïque, via ses cellules, convertit l'énergie du soleil en électricité. À l'inverse d'un panneau solaire thermique, le panneau solaire photovoltaïque capte la lumière du soleil, et non pas la chaleur.

Le parc produira-t-il de l'électricité toute l'année ?

Oui, même par temps couvert. En 2022, la production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque s'élevait à 19,1 TWh, en hausse de 30 % par rapport à l'année 2021. Elle représente 4,2 % de la consommation électrique française sur l'année (source : Ministère de la transition énergétique).

Un panneau solaire est-il recyclable ?

Oui, les panneaux solaires sont recyclables à près de 95 %. Dès lors qu'un panneau solaire ne fonctionne plus, l'éco-organisme Soren assure sa collecte et son traitement. En fin d'exploitation, tous les éléments de la centrale sont retirés et recyclés.

Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

Filiale française du groupe RWE, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ses plus de 120 collaborateurs y développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.

L'activité photovoltaïque de RWE Renouvelables France s'est orientée vers les grandes centrales au sol. Ces dernières présentent aujourd'hui le meilleur rapport puissance / coût du solaire et nous permettent ainsi d'être un acteur significatif participant à l'atteinte des objectifs français en matière d'énergie photovoltaïque (PPE). Notre équipe développe aujourd'hui des projets de 4MWc à plusieurs dizaines de MWc. Nous travaillons à la réalisation de projets de centrales performantes, raisonnées et bien intégrées au territoire. À ce jour, ce sont ainsi plus de 50 MWc en développement avancé et près de 150 MWc en cours d'études que RWE Renouvelables France porte avec confiance et professionnalisme.



NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

RWE

